

Sortie du nouveau catalogue UBO de formations des élus locaux (en partenariat avec l'AMF 29)

Le nouveau catalogue 2017 de formations des élus locaux est sorti ! (*Portage UBO en collaboration AMF 29, CDG 29, CNFPT*)

Tout beau, tout nouveau : toutes les communes et EPCI finistériens vont être destinataires du nouveau catalogue de formations proposées aux élus , soit en modules (près de 40 propositions) ou à la carte (« sur mesure »), ou encore « à distance » (en toute liberté par internet avec codes d'accès).

Il est déjà téléchargeable sur le site internet de l'UBO : [en cliquant ici](#)

Signalé : Information complémentaire visant la page 3 « la formation est un droit pour chaque élu » et concernant le DIF. La CDC était annoncée de longue date comme collecteur direct des cotisations DIF des communes et EPCI. Merci de noter une toute dernière actualisation depuis l'impression du catalogue : une difficulté juridique empêchera ce collectage CDC direct. Il est désormais prévu via l'Agence de services et de paiement (ASP), laquelle le reversera à la CDC qui restera porteur du DIF. Voir explication complète sur le [statut de l'élu local AMF en page 23](#) (la mise en œuvre réelle du Droit individuel à la formation ne pourra donc intervenir au 1^{er} janvier 2017).